

DECISION MODIFICATIVE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

DU 08/09/2020

N° E20000045 / 30

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Décision modificative désignation commissaire

CODE : 1

Vu enregistrée le 06/07/2020, la lettre par laquelle le Maire de la commune de BAGNOLS SUR CEZE demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le projet de Règlement Local de Publicité de la commune de BAGNOLS SUR CEZE ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2020 ;

Vu la décision n° E20000045 / 30 en date du 09/07/2020 désignant Monsieur Jean-Pierre DUVAL en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique citée en objet ;

Vu l'empêchement de Monsieur Jean-Pierre DUVAL ;

DECIDE

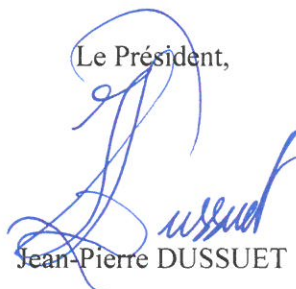
ARTICLE 1 : Monsieur Jean-Louis BLANC est désigné en qualité de commissaire enquêteur en remplacement de Monsieur Jean-Pierre DUVAL.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée à la commune de BAGNOLS SUR CEZE, à Monsieur Jean-Louis BLANC, commissaire enquêteur et à Monsieur Jean-Pierre DUVAL.

Fait à Nîmes, le 08/09/2020

Le Président,



Jean-Pierre DUSSUET